

# Communiqué

Lundi 16 octobre 2023

## Journée d'hommage à Dominique Bernard et à Samuel Paty et en soutien à la communauté éducative

3 ans après l'assassinat de Samuel Paty, nous pleurons la mort violente et indicible de Dominique Bernard, professeur de français au collège-lycée Gambetta d'Arras. Cet acte d'une cruauté et d'une lâcheté inoubliable endeuille la nation entière.

Au nom de l'ensemble du Conseil municipal, nous souhaitons adresser nos pensées et notre soutien à tous les proches des victimes de cet attentat, ainsi qu'à la communauté de la cité scolaire Gambetta-Carnot de Arras. Nous sommes également à l'écoute de l'ensemble des personnels éducatifs du territoire que cet acte barbare affecte au premier titre.

L'école est le lieu de l'éducation républicaine, lieu d'éveil et d'émancipation, de formation pour les citoyens de demain. La liberté de conscience et le droit à y exercer l'esprit critique sont ses valeurs fondamentales et inaliénables. Les professeurs et les personnels qui la font vivre chaque jour doivent pouvoir y exercer leurs fonctions sereinement. Ils méritent d'être reconnus, protégés, et soutenus.

Pour rendre hommage à Samuel Paty et Dominique Bernard, nous nous associons pleinement aux minutes de silences qui auront lieu dans les établissements scolaires.

Afin d'y associer les personnels de la Ville et les habitant.es de notre ville, nous organisons également un rassemblement et une minute de silence, ce lundi 16 octobre à 14h devant l'Hôtel de Ville.

Soyez assurés, Mesdames et Messieurs, de notre soutien le plus total, ainsi qu'aux enseignants qui, au quotidien, œuvrent à la réussite et à l'épanouissement des jeunes dionysien.ne.s.

Mathieu Hanotin  
Maire de Saint-Denis

Leyla Temel  
Maire-adjointe à l'éducation  
et à l'enfance

Gwenaëlle Badufle-Douchez  
Maire-adjointe aux relations  
avec les établissements  
secondaires

[saint-denis.fr](http://saint-denis.fr)



Saint  
Denis